Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

CABINET DE LA PRÉFÈTE

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 10 juin 2016

Intoxication au monoxyde de carbone liée aux inondations

Suites aux inondations en Essonne, deux épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone impliquant 19 personnes, ont été signalées à l'ARS – Délégation territoriale de l'Essonne, suite à l'utilisation de groupes électrogènes et/ou motopompes d'épuisement de l'eau des sous-sols. 11 personnes ont été impliquées à Viry-Châtillon et 8 personnes à Crosne.

Il est recommandé de ne pas utiliser de groupe électrogène en intérieur ou à proximité des ouvertures, notamment pour pomper l'eau des locaux inondés. Un groupe électrogène risque de dégager du monoxyde de carbone. Ce gaz est inodore, incolore mais peut provoquer des intoxications mortelles.

En cas de maux de tête, nausées, vertiges, troubles visuels : appeler les secours (18) ou le SAMU (15)

Toutes les informations sur le dépliant en PJ de ce communiqué ou sur le site http://ars.iledefrance.sante.fr/Internet.iledefrance.0.html

Contact presse

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nadiege.joly@essonne.gouv.fr

@PREFECTURE91